

# Bulletin Municipal Les Mazures



# Sommaire

Bulletin Municipal n°91 - 2020

**2 Sommaire**

**3 Edito de Mme le Maire**

## *À la une*

**4 Maison des services Georges Vélin**

**5 Boulodrome Marcel Guénard**

**6 Remise de la médaille du travail**

## *Les Mazures pendant le confinement*

**8 Les services de la collectivité**

**9 Les inscriptions scolaires**

**Conseil Municipal**

**10 JT des Mazures**

**11 Confection de masques en tissu**

## *Votre commune en action*

**12 Vos élus au travail**

**14 Équipe municipale 2020/2026**

**16 Tableau des commissions**

## *Rétrospective*

**18 Distribution des masques «grand public»**

**19 Élection Maire et Adjoint**

**20 Remerciements aux couturier-ères bénévoles**

**21 Commémorations :**

**Cérémonie du 8 mai**

**Appel du 18 juin**

**22 Présentation élus-personnel communal**

**23 Prévention des feux de forêt**

**Habiter mieux en Ardennes**

## *Zoom sur*

**24 L'Agence postale communale**

## *Communication*

**26 Application mobile «Intramuros»**

## *Informations diverses*

**28 Le pass culture**

**30 Evadez-vous dans les Ardennes**

**32 Démarches administratives**

**34 Vie pratique**

# Édito du maire



Les contraintes de distanciation sociale renforcent souvent l'isolement, amènent des inquiétudes et génèrent des besoins particuliers.

C'est pourquoi vos élus, ont établi un contact régulier afin de prendre des nouvelles, et parfois rassurer. Pendant toute cette période, notre personnel communal était présent en assurant l'accueil téléphonique et l'aide à distance du public. Il était aussi présent pour entretenir notre patrimoine et effectuer les travaux prévus. Un grand merci à eux.

La vigilance de vos élus se prolonge actuellement dans les semaines de déconfinement que nous vivons. Notre solidarité va également aux entrepreneurs, aux artisans, aux commerçants... nous serons avec notre communauté de communes auprès d'eux.

Je veux saluer le personnel soignant et les personnels médicaux de notre commune. Nous leur devons beaucoup.

Nous vous remercions de nouveau de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder. Nous continuerons d'être à votre écoute, nous mettrons toute notre énergie, notre volonté et nos compétences pour que notre si beau village, conserve sa qualité de vie, continue de se développer économiquement pour procurer le meilleur à ses habitants.

*Prenez bien soin de vous.*



«Les Mazures»  
à l'entrée du village

Chères Mazuroises, chers Mazurois,

Le 15 mars dernier vous nous avez réélus, pour les six années à venir. Vous n'avez pas élu qu'un maire, vous avez élu une équipe. Cette équipe composée de 8 nouveaux, est consciente de l'ampleur de la tâche.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés malgré le début de la pandémie du COVID-19, cela a représenté 64% de la population.

Quelques jours plus tard commençait le début du confinement, et en premier lieu, la solidarité a été notre première préoccupation.

Elisabeth BONILLO DERAM,  
Maire de Les Mazures

Conseillère Départementale du Canton de Bogny-Sur-Meuse

#### Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,  
Maire de Les Mazures

#### Crédit photographique

Claude Pérignon, Loetitia Correia Da  
Silva, Amélie Gesnot

[www.lesmazures.fr](http://www.lesmazures.fr)

Magazine distribué gratuitement

#### Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Claude  
Pérignon, Loetitia Correia Da Silva,  
Amélie Gesnot

#### Impression

Sopaic Repro  
Charleville-Mézières



# MAISON DES SERVICES GEORGES VELIN



Vendredi 21 février, une assistance nombreuse a participé à l'inauguration de la "Maison des services à la personne, Georges Vélin".

Par décision du Conseil Municipal, cette structure médicale et paramédicale de proximité a été effectivement "baptisée" du nom d'une personnalité très attachante qui fut boulanger de Les Mazures pendant 32 ans et élu municipal de 2001 jusqu'à son décès en décembre 2017.

*"Bien connu de tous puisqu'il fut boulanger pendant 32 ans de notre commune et à nos côtés durant 16 ans, dont 9 ans comme adjoint. Il représentait la proximité, le service à la personne, toujours à l'écoute de son prochain."*

En tant qu'adjoint au Maire, il était un lien important avec les personnes recourant aux services de l'ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural. *"Georges était une personne dévouée, disponible, et digne de confiance, conseiller référent de l'ADMR pendant de nombreuses années, il a développé efficacement ce service auprès de la population. Il a su s'attacher l'amitié de tous."*

Le 21 février, une date importante : *"dans le mandat d'un Maire et de son équipe, l'inauguration d'un nouveau bâtiment et de plus portant le nom de l'un des siens, est toujours un moment de forte émotion, et surtout lorsqu'il s'agit du bien être de ses administrés. [...] Ce bâtiment participe au maintien de l'activité économique en milieu rural, il répond aux besoins de notre population et en particulier aux personnes qui ne peuvent se déplacer facilement."*



# BOULODROME MARCEL GUÉNARD



Dimanche 23 février en fin de matinée, des adhérents du club bouliste Mazurois et présidents d'associations étaient au rendez-vous pour dévoiler une plaque commémorative sur le bâtiment du bouleodrome. Ce terrain fort fréquenté portera désormais le nom du président fondateur du club, Marcel Guénard.

Une personnalité attachante et un citoyen très engagé, a souligné Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram.

La famille Guénard, Sylvain, Solange et Stéphanie, les enfants de Marcel Guénard étaient visiblement très émus et Sylvain, leur porte-parole, a chaleureusement remercié les élus de cette initiative qui rend hommage à un "homme d'exception".

Madame le Maire : "L'Histoire du club bouliste des Mazures est tout simplement une histoire de famille. Des familles heureuses de se retrouver pour jouer ensemble, pas de terrain au départ mais des jeux en traversées des rues du village et sur le chemin longeant le stade. [...]"

Marcel organisait déjà les concours du 14 juillet et des 2 fêtes patronales.

Les rencontres toujours amicales se sont petit à petit officialisées avec l'engagement dans des compétitions. Alors, la création d'un bouleodrome s'imposait une demande auprès de Mme le Maire, Marie PILARDEAU. "[...] Et voilà le bouleodrome gravé du nom de celui qui en fut le fondateur "Marcel Guénard". Un Mazurois bien connu, apprécié de tous, avec de belles valeurs humaines. Ce que Marcel a créé à l'époque c'est ce qu'on appelle actuellement "le monde associatif". Il a su mobiliser localement, nouer des liens. Il a été fédérateur, il a créé cette solidarité, cette amitié que l'on retrouve aujourd'hui au sein du club."



# REMISE DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL



## *LES EMPLOYÉS COMMUNAUX À L'HONNEUR*

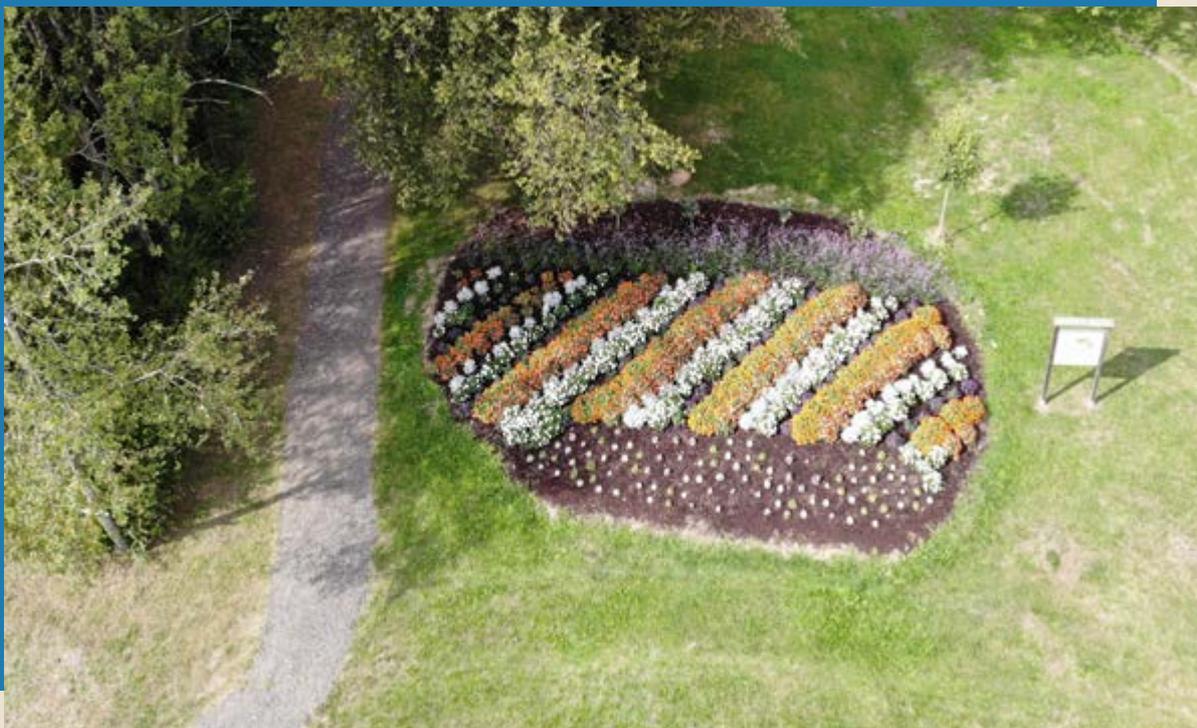
Dominique CORNILLE, Stéphane COPPEE et Olivier BONAFE, respectivement 35 ans et 30 ans de bons et loyaux services, ont été honorés de la médaille du travail. Madame le Maire les a félicités pour leur engagement et leur implication dans la commune.

**Des récompenses hautement méritées !**

La cérémonie, à laquelle participaient les employés de la commune et les élus, s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



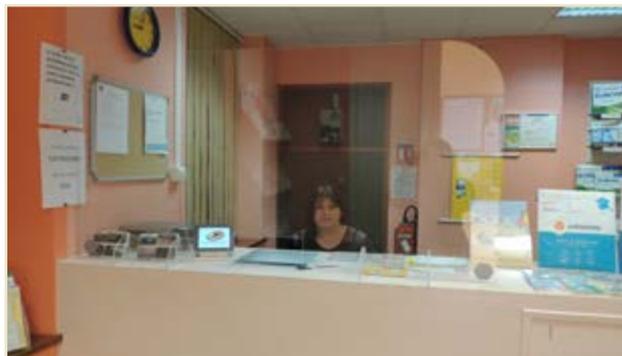
# *Les Mazures pendant le confinement*



# LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Après 3 semaines de fermeture, l'agence postale communale était de nouveau ouverte pendant le confinement avec des horaires restreintes, l'installation d'un plexiglas pour protéger l'agent et l'utilisateur. Des marquages de distanciation ont été installés afin de faire respecter les gestes barrières. Pas plus d'une personne dans l'agence à la fois.



## BIBLIOTHÈQUE L'@STROLABE

Malgré la fermeture au public de la bibliothèque communale l'@strolabe, un service de livraison de livres à domicile a été mis en place. Arielle s'est occupée de livrer les livres chez les lecteurs.

Grâce à ce service, les habitués ont quand même pu profiter d'une pause lecture pendant ce confinement.

## MAIRIE

La Mairie a dû fermer au public pour la protection des agents et des habitants. Néanmoins, le contact n'a pas été rompu avec un service de permanence téléphonique. De plus, les Mazurois-e-s pouvaient également frapper à la fenêtre pour les besoins urgents. Côté communication, des points de situation du Préfet ainsi que les informations de la commune en cette période inédite étaient quotidiennement postés sur les réseaux sociaux, sur l'application mobile «Intramuros» et affichés devant la Mairie.



# LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Le mercredi 29 avril se sont déroulées les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021. Les familles des enfants nés en 2017 et au plus tard le 31 décembre 2017 étaient concernées.

Mme le Maire et l'adjoint aux affaires scolaires ont inscrits 8 nouveaux élèves pour la petite section.

Les gestes barrières ont été rigoureusement respectés.

# CONSEIL MUNICIPAL



Le mardi 21 avril se tenait le 1er Conseil Municipal en période de confinement en raison de la crise sanitaire du COVID-19. C'est l'équipe municipale 2014/2020 qui en ces circonstances exerçait les responsabilités. Toutes les mesures de précaution ont donc été prises pour assurer la sécurité de tous les élus. Les gestes barrières et les distances physiques ont été respectés.

# LE JT DES MAZURES



Après 6 mois depuis le dernier, le 7ème JT des Mazures s'est tenu dans des conditions particulières. Les spectateurs sur place n'étaient pas autorisés comme à l'habitude.

Madame le Maire y a abordé principalement les thèmes du déconfinement, les mesures de sécurité, la ré-ouverture de l'école, le lac des Vieilles Forges, les couturières bénévoles de la commune qui ont confectionné les masques en tissus distribués à la population par les élus.

**Un JT très attendu qui a été visionné plus de 1500 fois, un record, merci à tous !**



Le 8ème JT s'est déroulé le mardi 16 juin en présence du Conseil Municipal. Ce live était l'occasion pour Madame le Maire de présenter officiellement les nouveaux élus aux Mazurois-es. Certains ont pris la parole notamment Emilie PETIT, Victor DIDIER et Elvis KWASSI afin d'expliquer ce qui les a motivé à participer à cette «aventure» de 6 ans.

Madame le Maire et ses adjoints, Ali BITAM et Claude PERIGNON, ont poursuivi avec un retour sur la période du COVID-19, la reprise des activités, les animations et vie du village pour terminer sur la saison touristique de la commune.

# CONFECTION DE MASQUES EN TISSU



À l'initiative d'Emilie CIFRA, 15 habitant-e-s de la commune se sont portés volontaires pour la confection de masques en tissu «tout public» selon les normes AFNOR (association française de normalisation).

Les bénévoles se sont retrouvés, dans le respect des gestes barrières, pour une réunion le 28 avril où Emilie CIFRA et Loetitia DA SILVA leur ont fait chacune un cours avec 2 méthodes différentes pour un même résultat. Les couturiers-couturières ont donc pu avoir un aperçu du modèle de masques à confectionner.

Nous tenions à remercier les couturiers-couturières volontaires :

- Emilie CIFRA
- Loetitia DA SILVA
- Caroline ARNOULD
- Laurie COUTELOT
- Mme. CAILLET
- Mme. TRZEWIK
- Audrey BORCA
- Patricia ROGISSART
- Clémence CHOPPLET
- Danièle FOULON
- Nancy COPPEE
- Martine DENIS
- Christiane JONVAL
- Cathy DEBRAS
- Daniel GILLES

**Au total, ce sont 1125 masques en tissu qui ont été réalisés, un grand merci !**



# Vos élus au travail



## MARS

- 2 : Conseil des Maires
- 3 : Réunion de travail
- 4 : Remise de médailles du travail
- 5 : Conseil Municipal  
Commission bois
- 9 : Conseil communautaire
- 10 : CCAS  
SIM
- 12 : Rendez-vous administré
- 15 : Elections municipales, 1er tour
- 17 : Rendez-vous administré  
**Confinement**
- 23 : Réunion Maire et adjoints  
Réunion gestion de la crise sanitaire et des affaires courantes
- 25 : Réunion Maire et adjoints  
Réunion gestion de la crise sanitaire et des affaires courantes
- 27 : Point travaux gîte des Vieilles Forges  
Réunion Maire et adjoints

## AVRIL

- 1 : Réunion Maire & adjoints sur la crise sanitaire
- 6 : Réunion Maire & adjoints sur la crise sanitaire
- 14 : Réunion Maire & adjoints sur la crise sanitaire
- 16 : Réunion préparation au Conseil Municipal
- 21 : Conseil Municipal à huis clos à la salle des fêtes
- 27 : Réunion Maire & adjoints
- 28 : Réunion bénévoles masques en tissu
- 29 : Inscriptions scolaires à la salle des fêtes  
Réunion Maire & adjoints sur les affaires scolaires



# VOTRE COMMUNE EN ACTION

## MAI

- 4 : Réunion Maire-adjoints
- 6 : Rencontre, préparation à la réouverture de l'école avec l'adjoint des affaires scolaires, la directrice de l'école, le centre social et le représentant des parents
- 7 : Réception des masques du CD08 & CCVPA
- 8 : Commémoration du 8 mai par les élus sans le public
- 11 : JT des Mazures  
Organisation distribution des masques
- 12 : Conseil des Maires en conférence téléphonique  
Distribution des masques en tissu aux habitants
- 14 : Réunion Maire-adjoints : mini crise sanitaire et point de situation de la réouverture de l'école  
Réunion avec le commissaire enquêteur PLU  
Réception des masques du CD08 - 2ème dotation à Bogny-Sur-Meuse
- 15 : Distribution des masques par les élus  
Commission d'appel d'offres/VPA à Monthermé
- 16 : Conseil communautaire en audioconférence
- 18 : Réunion Maire-adjoints
- 19 : Point de situation réouverture de l'école
- 24 : Elections de la municipalité Maire et adjoints
- 25 : Réunion Maire-adjoints
- 26 : Réunion SAFER/VPA/Mairie à Rocroy
- 27 : Rendez-vous administré  
COFIL Habitat VPA à Rocroy
- 28 : Rendez-vous 3 arches  
Point de situation école  
Commissaire enquêteur PLU

## JUIN

- 2 : Réunion Maire-adjoints  
Rendez-vous administré - Permis de construire
- 3 : AMEL  
Bornage
- 4 : Réunion SAFER/VPA/Mairie  
Réunion de travail
- 5 : Remerciement aux couturier-ères  
Réunion de travail nouvelle équipe municipale
- 8 : Conseil Municipal
- 9 : Conseil des Maires  
Réunion VPA/Mairie avec entreprise pour future installation
- 11 : Réunion SAFER/VPA/Mairie  
CCAS
- 12 : Réunion «2S2C» Scolaire - Sport - Culture - Civisme  
Réunion Station d'épuration des Vieilles Forges à Rocroy
- 15 : Réunion Maire-adjoints
- 16 : JT des Mazures
- 17 : Conseil des Maires  
Commission culture
- 18 : Appel du 18 juin  
Réunion reprise de l'école scolarité obligatoire du 22 juin
- 19 : Présentation des nouveaux élus au personnel communal
- 23 : Conseil d'école  
Commission travaux
- 24 : Assemblée générale ADMR
- 25 : Permanence commissaire enquêteur  
Commission bois
- 26 : Conseil communautaire à Monthermé
- 29 : Réunion Maire-adjoints
- 30 : Remise des «passeports culture»



## LE MAIRE ET SES ADJOINTS



**Ali BITAM**  
1er Adjoint



**Hervé ROGISSART**  
2ème Adjoint

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Martial FRANÇOIS**  
Conseiller Municipal



**Alexandre NOIZET**  
Conseiller Municipal



**Jean-Noël ASCAS**  
Conseiller Municipal



**Elvis KWASSI**  
Conseiller Municipal



**David LÉON**  
Conseiller Municipal

**Elisabeth BONILLO-DERAM**  
**Maire**



**Claude PERIGNON**  
**3ème Adjoint**



**Loetitia CORREIA DA SILVA**  
**4ème Adjoint**



**Audrey BORCA**  
**Conseillère Municipale**



**Valérie CARON**  
**Conseillère Municipale**



**Victor DIDIER**  
**Conseiller Municipal**



**Emilie PETIT**  
**Conseillère Municipale**



**Juliette ZULICK**  
**Conseillère Municipale**

# TABEAU DES C

<p>VOIRIE ET RÉSEAUX - POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE - SÉCURITÉ</p>	<p>GESTION DE LA FORÊT - CHASSE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - CIMETIÈRE</p>
<p>← Elisabeth BONI</p>	
<p><b><u>Ali BITAM</u></b></p> <p>Hervé ROGISSART David LEON Valérie CARON Martial FRANCOIS Alexandre NOIZET</p>	<p><b><u>Hervé ROGISSART</u></b></p> <p>Juliette ZULIK Elvis KWASSI David LEON Audrey BORCA Victor DIDIER Martial FRANCOIS</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grands travaux d'aménagements et de projets immobiliers.</li> <li>• Conception et suivi de dossiers. (dont subventions). Coordination des chantiers.</li> <li>• Plan Local d'Urbanisme. Elaboration et suivi.</li> <li>• Sécurisation des biens et des personnes, dont projet de vidéo protection.</li> <li>• Réseaux. Maintenance et développement. Réseau câblé.</li> <li>• Protection de l'environnement, amélioration des pratiques pour un développement durable (avec Elvis KWASSI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements forestiers : Préservation et gestion des forêts communales. Relations avec ONF et professionnels du bois. Organisation de l'affouage.</li> <li>• Domaine cynégétique : Baux de chasse. Réglementation.</li> <li>• Travaux d'entretien, maintenance des bâtiments et équipements structurels communaux.</li> <li>• Entretien du cimetière : Amélioration de l'environnement du cimetière. Gestion des reprises de tombes et columbarium.</li> </ul>

# COMMISSIONS

ÉDUCATION - CULTURE - COMMUNICATION - TRAVAIL DE MÉMOIRE	AFFAIRES SOCIALES - ANIMATIONS COMMUNALES - ACCOMPAGNEMENT DES SÉNIORS
--	--

## LLO-DERAM →

<u>Claude PERIGNON</u>	<u>Loetitia CORREIA DA SILVA</u>
<p>Elvis KWASSI Jean-Noël ASCAS Audrey BORCA Alexandre NOIZET Victor DIDIER</p>	<p>Juliette ZULIK Jean-Noël ASCAS Audrey BORCA Emilie PETIT Alexandre NOIZET</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires scolaires. Domaine socioculturel. (Centre social).</li> <li>• Communication interne à l'équipe municipale. Communication externe : Bulletin municipal, publications et Médias tous supports dont JT Les Mazures.</li> <li>• Valorisation de la commune, développement touristique. Projet de jumelage. (en relation avec 4ème adjoint)</li> <li>• Relations avec les associations. Suivi activités, conventions, subventionnement.</li> <li>• Travail de mémoire du <b>Judenlager</b>. Partenariats mémoriels.</li> <li>• Programmation d'évènements culturels en relation avec 4ème adjoint.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations avec les structures et organismes d'aides sociales. Déléguée auprès de l'ADMR.</li> <li>• Organisation des actions en faveur des séniors. Facilitation de leur insertion à la vie du village Développement des liens intergénérationnels. Actions traditionnelles, « repas et voyages des anciens ».</li> <li>• Elaboration du programme annuel d'animations, fêtes et divertissements et organisation des manifestations. (spectacles théâtre, cabaret, concerts...) avec David LEON.</li> <li>• Programmation d'évènements culturels en relation avec 3ème adjoint,</li> <li>• Valorisation de la commune, développement touristique. Projet de jumelage. (en relation avec 3ème adjoint)</li> </ul>

## DISTRIBUTION DES MASQUES “GRAND PUBLIC”



Le vendredi 15 mai, les élus ont préparé les masques en tissu pour la distribution à chaque habitant de la commune. Chaque Mazurois-e s'est vu attribué 2 masques : 1 confectionné par les couturier-ères bénévoles de la commune et 1 dans le cadre de l'opération «1 masque 1 ardennais» en partenariat avec la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne et le Conseil Départemental.

Près de 950 masques ont été distribués aux habitants de la commune.

**Encore un grand merci à nos bénévoles pour leur remarquable travail sur ces masques !**



# ÉLECTION MAIRE ET ADJOINTS



Le dimanche 24 mai, le nouveau Conseil Municipal élu au 1er tour s'est réuni pour l'élection du Maire et des Adjointes à la salle polyvalente.

• Avec 14 votes exprimés et 1 vote blanc, Madame **Elisabeth BONILLO-DERAM** a été réélue **Maire de Les Mazures**.

• Avec 14 votes exprimés et 1 vote blanc, Monsieur **Ali BITAM** a été réélu **1er adjoint**.

• Avec 14 votes exprimés et 1 vote blanc, Monsieur **Hervé ROGISSART** a été réélu **2ème adjoint**.

• Avec 14 votes exprimés et 1 vote blanc, Monsieur **Claude PÉRIGNON** a été élu **3ème adjoint**, doyen du Conseil Municipal.

• Avec 14 votes exprimés et 1 vote blanc, Madame **Loetitia CORREIA DA SILVA** a été élue **4ème adjoint**.



# REMERCIEMENTS AUX COUTURIER-ÈRES BÉNÉVOLES



Pour remercier les couturier-ères bénévoles qui ont confectionnés les masques en tissu «grand public» aux habitants de la commune, Madame le Maire leur a offert une boîte de chocolats et des fleurs à l'occasion d'un verre de l'amitié.

*«Le soutien humain est primordial face à la crise que nous traversons, et vous nous l'avez démontré. Nous devons à l'heure actuelle vivre avec le COVID/19, tant qu'un vaccin ne soit trouvé, le virus va continuer à circuler parmi nous, il faut donc apprendre à nous protéger, et vous y avez contribué. Donc un grand merci à vous, pour votre travail extraordinaire, bénévole et totalement désintéressé. Merci pour cet élan de générosité et de solidarité. La commune vous est reconnaissante.»*

1125 masques ont été réalisés pour la commune. À ceux-ci s'ajoutent 353 masques confectionnés sur la base du volontariat pour la commune de Gué d'Hossus. Solidarité entre villages !

**Ce qui fait un total de 1478 masques, un grand bravo !**



# COMMÉMORATION DU 8 MAI



C'est en comité restreint avec Madame le Maire et ses adjoints que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.

*«Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire. Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un homme silencieux.»*

En cette période de crise sanitaire, Elisabeth BONILLO-DERAM et ses adjoints ont effectué le dépôt de gerbe tout en respectant les gestes barrières.



# APPEL DU 18 JUIN

Ce jeudi 18 juin 2020 marquait le 80ème anniversaire de l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940.

*«C'était l'Appel du 18 juin, c'était il y a 80 ans jour pour jour. Le Général De Gaulle est la première voix à s'opposer publiquement à l'armistice et à expliquer pourquoi le combat doit se poursuivre. Il proclame que la défaite de la France n'est pas définitive car cette guerre est une guerre mondiale. Il lance un cri de ralliement à destination des militaires, des spécialistes, des ingénieurs... Enfin, il conclut par un message d'espoir. Il allume ce flambeau de la résistance dont la flamme allait grandir sans jamais s'éteindre.*

*L'Appel du 18 juin n'est pas le texte d'un soir, il est le début d'une épopée : celle de la France libre puis de la France combattante.»*



# PRÉSENTATION ÉLUS-PERSONNEL COMMUNAL



Madame le Maire a officiellement présenté le nouveau Conseil Municipal (composé de Elisabeth BONILLO-DERAM, Ali BITAM, Hervé ROGISSART, Claude PERIGNON, Loetitia CORREIA DA SILVA, François MARTIAL, Alexandre NOIZET, Jean-Noël ASCAS, Audrey BORCA, Valérie CARON, Victor DIDIER, Elvis KWASSI, David LÉON, Emilie PETIT et Juliette ZULICK) au personnel communal.

Elisabeth Bonillo-Deram, Maire de Les Mazures, a poursuivi en présentant chaque membre du personnel communal ainsi que leur fonction au sein de la commune.

Cela a permis aux nouveaux élus et au personnel communal d'échanger ensemble dans un moment de convivialité.



# PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Les conditions climatiques particulièrement sèches qui prévalent depuis quelques années ont fragilisé l'état de la végétation et rendent les massifs forestiers sensibles au risque «feu de forêt».

C'est pourquoi, le débroussaillage est un outil majeur de prévention. En effet, sur un terrain débroussaillé, le feu se propage beaucoup moins et l'intervention des sapeurs-pompiers est sécurisée et facilitée.

Le brûlage des végétaux est déconseillé. Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie prévue à cet effet.



HABITER  
MIEUX  
EN ARDENNES

2018-2021

POUR RÉNOVER  
C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ

Adaptation du logement pour le maintien à domicile

Remise aux normes de logements dégradés

Amélioration énergétique



[www.habitermieux08.fr](http://www.habitermieux08.fr)  
[habitermieux08@urbam.fr](mailto:habitermieux08@urbam.fr)  
03 24 71 00 91

Programme d'amélioration de l'habitat privé porté par le Conseil départemental des Ardennes et soutenu par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CAF des Ardennes, les intercommunalités et la Région Grand Est.

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

### Horaires

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h15
- Mercredi et Samedi de 8h30 à 11h30

Faire vivre l'agence postale communale c'est connaître et utiliser ses différents services qui vous sont proposés.

**Maintenir son niveau d'activité, c'est assurer son existence.**

#### Les services postaux :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis, pour la France et le monde entier)
- Vente de timbres-poste à usage courant :
  - Carnet de 12 Marianne autocollants (ordinaire ou fantaisie)
  - Timbres pour les envois internationaux



#### Vente d'enveloppes et prêt-à-poster :



- Gamme enveloppe «lettre verte» à l'unité ou en lot de 10 (pour les 20,50 et 100 grammes)
- Gamme enveloppe «lettre verte» en lot de 100 pour les 20 grammes
- Gamme «lettre suivie» et «lettre prioritaire»
- Enveloppe de réexpédition du courrier
- Emballages Colissimo pour la France et le Monde

- Emballages «chronopost» pour la France, l'Europe, et le Monde (enveloppes et colis)
- Retrait des colis et des lettres en instance
- Dépôt des colis



### Services de proximité :

- Contrat de réexpédition du courrier définitif ou temporaire

### Services financiers :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours (700€ pour les comptes joints)
- Retrait d'espèces sur livret épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Dépôt d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours (700€ pour les comptes joints)
- Dépôt d'espèces sur livret épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Dépôt de chèque sur compte courant postal et sur livret épargne

### Autre produits :

- Vente kit « Forfait SIM » La Poste Mobile (national et international)

— Paiement accepté en espèces, chèque et carte bancaire

- Vente de cartes postales (anniversaire, mariage, anniversaire de mariage, retraite, naissance, baptême, condoléances...) à 2€

- Vente de deux modèles de cartes postales de « Les Mazures » à 0,70€

— Paiement uniquement en espèces ou en chèque



L'APC est également muni d'une tablette électronique mise à disposition pour les usagers.



Elle vous permet d'avoir accès aux services internet de la poste mais aussi au site de la Mairie.



# APPLICATION MOBILE « INTRAMUROS »



*Les Mazures rejoint l'application mobile*



## IntraMuros

La commune de Les Mazures a rejoint l'application mobile gratuite « IntraMuros ». Vous pouvez y retrouver les informations en temps réel sur la vie du village comme les derniers événements et les dernières actualités.

### Qu'est-ce que l'application « IntraMuros » ?

« IntraMuros » est l'application mobile des communes et intercommunalités. Elle vous permet de recevoir des alertes sur les nouveaux événements ou actualités sur la vie du village qui viennent d'être mis en ligne sur l'application directement sur votre smartphone.

### Comment avoir « IntraMuros » sur votre smartphone ?

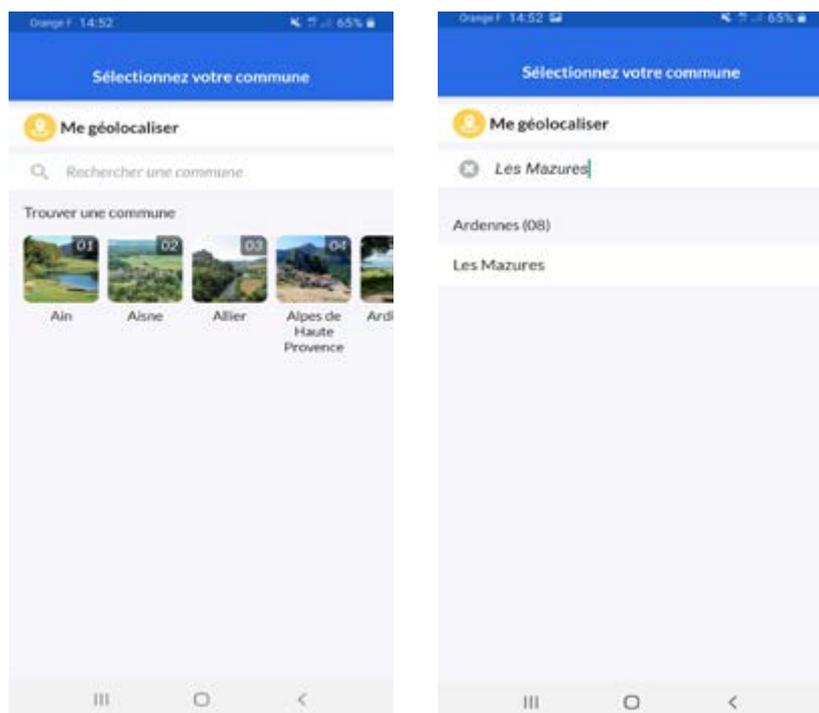
Il vous suffit d'installer l'application mobile en allant sur Google play si vous possédez un smartphone Android ou sur l'App Store si vous avez un appareil Apple.

Une fois Google Play ou l'App Store ouvert :

- 1- Saisissez « IntraMuros » dans la barre de recherches.
- 2- Appuyez sur « installer ».

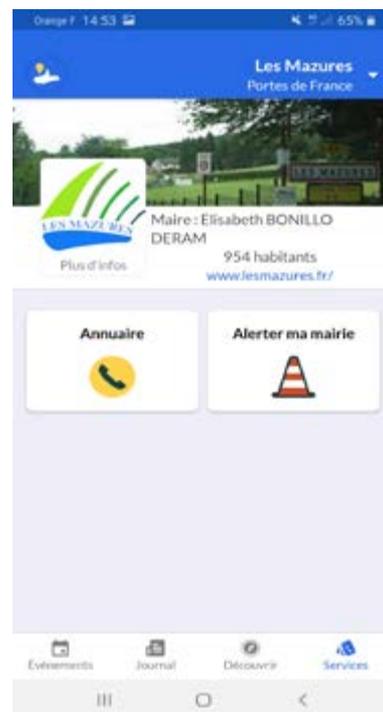


## Utilisation de l'application « Intramuros »



Une fois l'application « Intramuros » ouverte, saisissez « Les Mazures » dans la barre de recherches de la commune.

Vous pouvez désormais découvrir toute l'actualité de la vie de la commune avec l'onglet « journal » où vous trouverez toutes les dernières informations avec les fichiers à télécharger en pièce jointe ; l'onglet « services » vous propose un annuaire qui répertorie les coordonnées de la Mairie, de la bibliothèque et autres ; et l'onglet « événements » où vous trouverez les prochaines festivités.



***L'application sera alimentée au fur et à mesure...***



# je fête mes 18 ans avec le pass Culture

500 € pour découvrir  
de nouvelles expériences  
culturelles en m'inscrivant  
sur [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)



pass  
Culture

# le pass Culture, c'est

une appli qui rassemble  
**des centaines de propositions  
artistiques et culturelles**

près de chez soi

si j'ai **18 ans**

je dispose de **500 €**

pour réserver des places  
de spectacles, de cinéma,  
d'expositions, des jeux vidéo,  
des cours de danse, de théâtre,  
de musique, d'art plastique,  
et encore plein d'autres activités.

je m'inscris dès maintenant  
sur **pass.culture.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique

## INFORMATIONS - PASS CULTURE

Depuis le mois de juin 2019, les jeunes de 18 ans peuvent bénéficier du pass culture dans les Ardennes.

Le pass culture est une application gratuite, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité. Grâce à la géolocalisation, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France peut demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser pendant 24 mois sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...



Lien pour s'inscrire au pass culture : <https://app.passculture.beta.gouv.fr/beta>  
Pour plus d'informations : <https://pass.culture.fr/>



Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2020

50%

de réduction

par le CD08

# ÉVADEZ-VOUS DANS LES ARDENNES !

*L'évasion grandeur nature*

Préparez et réservez votre séjour sur

[WWW.ARDENNES.COM](http://WWW.ARDENNES.COM)

# L'ÉVASION DANS LES ARDENNES C'EST...

*des paysages grandioses, une gastronomie généreuse,  
des sensations fortes, des hébergements insolites,  
un tourisme nature et des escapades culturelles.*

Faites votre choix sur [www.ardennes.com](http://www.ardennes.com)

## LE PRINCIPE

2

*Nuits à l'hôtel,  
en camping, en  
chambre d'hôtes  
ou en gîte*

+

1

*Restaurant,  
une activité de loisirs  
ou un panier sur  
[www.mescoursesenardennes.fr](http://www.mescoursesenardennes.fr)*

**= JUSQU'À 100€ REMBOURSÉS\* PAR LE CD08 !**

## LES ÉTAPES

1

*Réservez votre séjour  
et profitez des Ardennes*

2

*Remplissez  
le formulaire et envoyez  
vos justificatifs\*  
avant le 30 novembre 2020*

3

*Recevez  
votre remboursement*

Plus d'informations sur [www.cd08.fr](http://www.cd08.fr)

## Première étape pour tous les documents

- 1 - Je vérifie que l'adresse internet comporte le sigle «gouv.fr».
- 2 - Je vais sur le site de l'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS).
- 3 - Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect.

## Carte d'identité

- 1 - Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.
- 2 - J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.
- 3 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- 4 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- 5 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



## Passeport

- 1 - Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.
- 2 - J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- 3 - J'identifie une Mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.
- 4 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- 5 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- 6 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



# Permis de conduire

1 - Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

2 - Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

3 - En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

4 - Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite :

**<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>**



5 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

6 - Je reçois mon permis à mon domicile.

# Certificat d'immatriculation

1 - Je peux faire une demande en ligne pour un-e : duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire, cession de véhicule, autre motif.

2 - Je fais ma demande en ligne : **<https://immatriculation.ants.gouv.fr>**

3 - En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à FranceConnect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

4 - J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

5 - Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



**Pour faciliter mes démarches**, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur **<https://immatriculation.gouv.fr>**, rubrique "services associées" puis où "immatriculer mon véhicule".

Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

# Vie Pratique

## LES HORAIRES A CONNAÎTRE

### LES SERVICES

Mairie.....	03.24.40.10.94
École.....	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale.....	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel.....	03.24.40.19.93
Véolia.....	09.69.32.35.54
Réseau Câblé.....	03.24.40.10.94
Gendarmerie.....	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Ambulances (Revin)	
Soussigne.....	03.24.40.16.40
Coquet.....	03.24.40.14.45
Dépannage électricité.....	0810.333.008
Dépannage gaz.....	0810.433.008
ONF.....	03.24.40.18.10
Cabinet infirmier.....	03.24.37.69.66
Cabinet de kinésithérapie.....	07.69.34.58.73

### Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et  
vendredi : 8h30-12h15  
Mercredi et samedi :  
8h30-11h30  
Heure de levée du  
courrier du lundi au  
samedi : 9h30

### Bibliothèque

Mardi : 16h00-18h00  
Mercredi : 10h00-12h00  
/ 15h00-18h00  
Vendredi : 17h00-19h00  
Samedi : 10h00-12h00



03.24.41.20.90

### Mairie

Du lundi au vendredi :  
8h30-12h00 / 13h30-  
17h30  
- Fermée au public le  
mercredi après-midi -

### Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi :  
13h30-18h00 (17h00 en  
hiver)  
Mercredi et samedi :  
9h00-12h00 / 13h30-  
18h00 (17h00 en hiver)  
- Fermée le vendredi -

## ARTISANS ET COMMERÇANTS

Acciome 08.....	03.24.57.97.58
Ardennes Terres d'Aventures.....	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile.....	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie).....	03.24.40.01.16
Chavet Alain Plombier Chauffagiste.....	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité.....	03.24.41.16.86
Concept Iton.....	03.24.41.67.62
DS Innovation Dasilva Laurent	
Création ensemble métallique contemporain.....	06.82.03.30.38
Innovax.....	03.24.53.38.38
Kranyec Virginie (statut associatif)	
Maquillages festifs et toutages éphémères.....	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware.....	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture.....	03.24.40.27.32
Poles Franck Maçonnerie.....	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle).....	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure.....	03.24.57.48.17
Fleur de Pot's.....	03.24.37.24.23
Stanhme-Kiotis (Durbecq Eliane).....	06.85.25.67.24
Vigilec.....	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie).....	06.80.28.85.88
L&B couverture.....	06.85.71.44.17

**AUTONOMIE** pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance
- Aide aux aidants

**DOMICILE** pour vous faciliter la vie (devis gratuit)

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage
- Petit jardinage

**FAMILLE** pour vous aider ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille

- Garde d'enfants à domicile ou en accueils collectifs
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative

**SANTÉ** pour vous proposer des soins à domicile sur prescription médicale

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, l'ADMR pourra vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation.
- Prises en charge par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les Mutuelles ou la Caisse d'Allocations Familiales.
- 50% des coûts sont déductibles de vos impôts (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation) où peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôts.

# *Aide à Domicile*

en

## *Milieu Rural*

### *le service à la personne*

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier. Actuellement 14 Mazurois bénéficient des services de l'ADMR.

#### **Où contacter l'ADMR**

Maison de Pays ADMR -

33 Bis, Avenue des Martyrs de la Résistance

08150 Renwez

03.24.58.66.05

Email : [admr.renwez@fede08.admr.org](mailto:admr.renwez@fede08.admr.org)

Personne référente de l'ADMR pour la commune des Mazures :

**Madame DA SILVA Loetitia,  
Maire-adjoint**



**LesMazures08**



**@LesMazures08**



**les\_mazures**



**[www.lesmazures.fr](http://www.lesmazures.fr)**



**[www.salon-vins-saveurs.fr](http://www.salon-vins-saveurs.fr)**



### **Vous aimez notre village, nos Ardennes ?**

Partagez vos photographies pour la rubrique «Carte blanche aux chasseurs d'images».

**Contactez la Mairie au 03.24.40.10.94 ou [mairie.les.mazures@orange.fr](mailto:mairie.les.mazures@orange.fr)**



### **Les Mazures et les familles d'autrefois**

**Des clichés et cartes postales à prêter ?**

**Contactez la Mairie au 03.24.40.10.94 ou [mairie.les.mazures@orange.fr](mailto:mairie.les.mazures@orange.fr)**